



NOUVELLES de la FONDATION Leïla Fodil

n° 34
JUN 2011

Editorial

Une action nouvelle de la Fondation Leïla Fodil à Ségou : la création d'une école pour enfants aveugles.

Les enfants aveugles sont nombreux au Mali. Trachome et infections oculaires. Complications de la rougeole. Parasitoses : onchocercose. Malnutrition : avitaminose A. Blessures....

Les enfants atteints sont contraints de rester à la maison ou sont envoyés mendier. Ils n'ont pas de place dans la vie active. La dignité et l'égalité des chances n'existent pas pour eux.

La convention sur les droits de l'enfant proclame que tous les enfants doivent trouver leur chance par l'éducation.

Donner aux enfants malvoyants des possibilités sociales est un désir de l'Etat Malien qui s'en fait un devoir....mais il y a d'autres priorités et peu d'argent.

L'avenir des personnes aveugles n'est pas fermé. Elles possèdent, si on peut les révéler, des possibilités considérables que n'ont pas les enfants voyants.

En donnant aux enfants, par l'éducation, la possibilité de s'exprimer, on leur permettra, à l'âge adulte, d'exercer une activité.

On donnera aussi à la société une dimension plénière qui contribuera à l'équilibre et à la sérénité de tous par la satisfaction des besoins et des possibilités de chacun.

Le pays en sera alors enrichi.

C'est pourquoi la Fondation Leïla Fodil et l'Union Malienne des Aveugles (UMAV) ont décidé de créer une école primaire à Ségou.

Merci de nous aider par les moyens que vous penserez possibles.

Jean Bernard JOLY

MALI

Ségou : Scolarisation des jeunes aveugles

Le projet de création d'une école primaire pour les jeunes aveugles de la région de Ségou, initié il y a trois ans, avance.

Ce ne sera pas une grande école « pour soixante élèves, avec internat ». Cette hypothèse, soutenue il y a trois ans par nos amis Maliens, nous avait parue, dès le début, irréalisable.

Elle comportait la construction de bâtiments destinés à l'enseignement, l'hébergement, la restauration, l'hygiène et les soins éventuels de 60 enfants. Construire n'était pas difficile, seulement un peu coûteux. Avec votre aide, nous aurions trouvé l'argent nécessaire.

Mais il y avait trop d'obstacles et trop de difficultés.

Le grand terrain accordé par la ville de Ségou, d'une superficie d'un hectare, était situé en dehors de la ville.

Il n'y avait aucune viabilisation : eau, électricité, égouts, en cours de réalisation ou en projet.

Il fallait aussi assurer le fonctionnement de cet établissement : nourrir les enfants et entretenir leur linge, payer les dépenses de courant électrique, d'eau, de personnel de service, bref assurer les dépenses courantes de l'école.

La pérennité d'un établissement de cette sorte relèvent des pouvoirs publics du pays. Nous n'avions accepté que la prise en charge de la construction.

Les efforts d'Abdoulaye Keita, d'Alou Traoré et de Salif Sangaré, président de la section Ségovienne de l'UMAV, n'ont pas abouti à des réponses ni à des engagements des services de l'Etat Malien, sauf l'Education Nationale, qui assurait l'affectation et la paye des professeurs.

Ce n'était pas suffisant.

C'est pourquoi, d'un commun accord, nous nous orientons maintenant vers la réalisation d'une section de jeunes aveugles située dans une école publique de la Ville de Ségou, en commençant par le niveau du primaire.

Les avantages sont nombreux :

Ce sera une petite unité de deux classes de 10 élèves, avec un bureau de professeurs.

Elle sera située dans l'école publique de Sido-Soninkoura. Rokia Keita, l'épouse d'Abdoulaye, en est la directrice.

Les enfants viendront pour suivre les cours. Ils pourront participer à certaines activités des autres enfants de l'école.

Ils seront hébergés soit dans leur famille pour ceux qui demeurent à Ségou, soit dans des familles d'accueil. Le transport sera fait par micro-taxis pour ceux qui ne pourraient pas être accompagnés par leurs parents ou par un élève voisin. La Fondation Leïla Fodil accordera un soutien aux enfants des familles démunies, comme elle en accorde aux autres enfants du primaire.

Cette solution plus souple, moins coûteuse, permettra de mettre les enfants aveugles en contact avec les bien-voyants, débutant ainsi leur insertion future dans la société.

Si tout va bien, les travaux de construction pourraient commencer dans le courant de l'hivernage (Juillet à Septembre) de cette année, en espérant pouvoir ouvrir à la rentrée d'octobre.

Que pouvez-vous faire de plus pour nous aider ?

Nous mettre en relation avec des personnes, des associations, ayant une expérience de l'enseignement primaire des aveugles.

Parrainez un élève aveugle !

Parrainages scolaires

Si vous souhaitez parrainer un élève ou un étudiant de Ségou, dites le nous avant le mois de septembre afin de pouvoir prévoir la rentrée scolaire.

A votre demande, nous vous enverrons des détails sur les parrainages. Parrainer, s'est s'engager sur la durée de la scolarité.

élèves du primaire	212 € par an	pendant 6 ans
élève second cycle	61 € par an	pendant 3 ans
Elèves CETI BT	380 € par an	pendant 4 ans
Elèves infirmières	337 € par an	pendant 3 ans
Elèves couturières	187 € par an	pendant 3 ans

Qu'est devenu le Manuel d'obstétrique en BD pour les Accoucheuses traditionnelles ?



En 1995 et 1996, nous avons réalisé à Ségou un Manuel d'Obstétrique en Bandes Dessinées (BD) sans texte pour l'enseignement des Accoucheuses traditionnelles (AT). Ces femmes assurent en effet au Mali plus de la moitié des surveillances des femmes enceintes et des accouchements.

Jean Bernard Joly, pédiatre et Kani Kané Sage femme, avaient rédigé le scénario, François Groux, co-fondateur du Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême, avait apporté ses conseils artistiques aux deux dessinateurs maliens, Katié Dembelé et Amadou Dolo.

Edité au Mali, par photocopies, il a servi à la formation de 400 Accoucheuses Traditionnelles dans le cercle de Ségou. Quelques années après, lors d'une tournée de supervision avec Kani, nous avons retrouvé des AT encore au travail, elles nous ont montré comment elles « lisaient » la BD. Aux questions de Kani : « dans telle circonstance, que fais-tu ? » elles répondaient par des gestes précis et montraient facilement la page correspondante de la BD devenue leur manuel de référence.

Ensuite, l'UNICEF a repris une formation des AT du cercle de Ségou avec le manuel BD de la Fondation.

Edité en France, il a été envoyé à 125 personnes ou associations, avec un exemplaire pouvant être photocopié facilement pour la confection de nouveaux livrets.

Diffusion internationale du manuel d'obstétrique en BD

- 400 utilisés par la Fondation Leïla Fodil pour la formation des AT de Ségou

- 125 demandées par des personnes ou des associations pour leur travail dans 15 pays : Haïti, Burkina Faso, Mali, Tchad, Rép. Centrafricaine, Bénin,

Madagascar, Cameroun, Côte d'Ivoire, Congo, Ile Maurice, Niger, France
(femmes immigrées) Cambodge.

Présentations :

Octobre 1996 :

Journées Parisiennes de Pédiatrie

Au cours d'une session destinée particulièrement aux médecins Africains 86 exemplaires de la BD ont été distribués à des demandeurs.

Janvier 1997 : Festival International de la BD à Angoulême

François Groux a réalisé des panneaux d'exposition retraçant le travail de confection de cette BD. Elle a été exposée lors du festival international de la BD à Angoulême en 1997. Depuis elle est disponible pour circuler à la demande.

François Groux prépare une nouvelle exposition sur le manuel pour janvier 2012 .

Octobre 1999 :

Institut de France

La méthode d'enseignement des AT au moyen d'une BD sans texte a été présentée à l'Institut de France par Kani Kané et Jean Bernard Joly au cours d'un colloque sur la santé des femmes et des enfants. Une vive discussion a suivi sur l'intérêt du soutien de ces personnes de santé.

Après plus de 10 ans, nous avons cherché à savoir quel usage en avait été fait. Des lettres ont été envoyées aux destinataires de cette BD. Nous vous communiquons quelques réponses.

Un médecin travaillant au BURKINA FASO dans la région de OUAHIGOUYA écrit :

Le manuel BD n'a pas été dupliqué ou utilisé en tant que tel. Il a été parmi les documents source qui ont servi de réflexion pour la confection des dessins d'un livret spécifique pour le programme de PTME (Prévention de la Transmission Mère Enfant du VIH Sida) que nous avons développé avec le district sanitaire de Ouahigouya (2002-2006).

Plusieurs médecins nous ont dit s'en être servi pour préparer des cours aux matrones et aux accoucheuses traditionnelles.

Nous avons joint à l'enseignement le don d'une trousse de matériel.

Le suivi de ces "matrones" d'une année sur l'autre a permis de constater une amélioration de leur pratique dans l'accouchement simple... en particulier en hygiène de base.

Une lettre envoyée à Haïti a été suivie de cette réponse :

15 avril 2011

Madame, Monsieur,

Je suis Sr Agnès SIMON-PERRET, et j'ai pris contact avec vous il y a quelques années (fév.2002) pour avoir des documents de travail concernant le suivi des femmes enceintes, l'accouchement, l'espacement des naissances.

*J'ai bien reçu ces documents qui m'ont été très utiles dans mon travail de formation d'agents de santé, d'abord dans notre dispensaire en zone rurale, puis dans la plupart des paroisses du diocèse de Jacmel. Je me suis servi des documents en m'inspirant largement des images que j'ai agrandies pour les séances de formation. Les grands dessins ont toujours été appréciés. Le travail est loin d'être fini. J'ai quitté **Haiti** en juin 2007, et encore trop de femmes décèdent par exemple d'éclampsie. Je suis actuellement au **Nigeria** ou je travaille dans d'autres conditions et les images sont dans ma valise; mais je viens de recevoir une nouvelle mission pour les **Philippines** et je pense bien les emmener avec moi. Je me permets de vous donner tous ces détails car une soeur qui est encore en Haiti m'a fait savoir que vous vouliez savoir ce qu'il est advenu de documents. J'espère avoir répondu a vos questions, mais je suis toujours a votre disposition. Peut être pourrons nous nous rencontrer lors de mon passage en France, a partir de Septembre 2011? Bonne Semaine Sainte, Bien amicalement,
Sr Agnès.*

Une dame a utilisé la BD au Burkina Faso pour faire des causeries aux femmes fréquentant un centre médical de village.

Une sage femme actuellement à Mayotte nous répond :
*Je vous l'avais commandé en août 2006 pour mon mémoire de fin d'études de sage-femme "intérêts de la formation des accoucheuses traditionnelles du plateau Dogon au **Mali**". J'étais en contact avec l'association Le Pélican qui se charge de cette formation et, après mon achat, j'ai constaté qu'ils utilisaient ce manuel dans leur formation. J'ai pu illustrer mon mémoire de quelques pages. Je suis allée à Bandiagara au Mali durant l'été 2006 auprès de Madame Bâ Fanta Sy, sage-femme coordinatrice.
Je n'ai pas fait de duplicata, je l'ai prêté à une amie, étudiante sage-femme se rendant en stage à Bamako.
Je travaille actuellement à **Mayotte**.
J'espère utiliser le manuel dans des missions que je projette de faire un jour.*

L'association « Les Amis de la Maternité de Pertuis » a utilisé la BD au **Tchad** avec les infirmiers des centre de santé : 750 exemplaires ont été dupliqués pour la formation des Accoucheuses traditionnelles.

L'Appel-Durance l'a utilisée au **Tchad** à Sarh, pour la formation des AT. Une photo dans le journal de l'Appel montre les AT avec le livret entre les mains.

Un médecin français, collectionneur de BD médicales nous a demandé de pouvoir le présenter sur son site <BD Médicales.com>. vous pouvez trouver le manuel avec son moteur de recherche à Manuel d'obstétrique en BD.

Lorsque vous tapez le titre du Manuel sur « Google » il vous est proposé la présentation par BD Médicales, et la distribution par la Fondation Leïla Fodil.

Ainsi, ce travail fait dans la bonne humeur à Ségou en 1995 et 1996, a pu être diffusé bien au delà de nos espérances et rend service aux bénévoles de nombreuses associations dans leur travail d'éducation à la santé. Nous en sommes très heureux et très fiers.

INDE

Des nouvelles des bateaux de Muttukkadu

En 2005 après le Tsunami, la Fondation Leïla Fodil avait aidé des pêcheurs du village de Muttukkadu, à côté de Madras, en leur donnant de nouveaux bateaux.

Lors de notre voyage, en octobre 2006, nous avons été reçus par Mr D .V.

Sridharan, ingénieur, qui avait soutenu les villageois après leur drame.

Le 12 décembre 2010, nous lui avons écrit pour lui demander des nouvelles.

Voici sa réponse :

Chers Mme et Mr Joly,

Excusez le retard de ma réponse. De grosses pluies de mousson ont perturbé notre quotidien.

Je suis heureux d'avoir de vos nouvelles, je me souviens bien de votre visite et du don de bateaux.

La plupart des pêcheurs ont surmonté le tsunami et repris leurs activités. Quelques uns cependant ont abandonné leur vie de pêcheurs.

J'ai moi même déménagé et m'occupe d'un projet de restauration de

l'environnement. Je vais au village de Muttukkadu seulement une fois par semaine.

Je visite peu les villages de pêcheurs où nous avons travaillé après le tsunami. La

dernière fois, il y a près d'un an et demi, les bateaux donnés étaient tous en service,

bien qu'ils aient pris des coups pendant le travail. La vie de ces bateaux est

d'environs 5 ans avec une bonne maintenance.

Je vous souhaite tous mes meilleurs vœux pour Noël et la nouvelle année 2011.

Bien à vous, D.V.

VIỆT NAM

Planification Familiale Naturelle (TQS)

Le docteur Pham Xuân Tiêu et Mr Duong Van Loi nous tiennent régulièrement au courant de leurs activités pour l'enseignement de la Planification Familiale Naturelle selon le programme « TQS » que nous avons initié ensemble.

Pour l'année 2010, ils ont assuré des cours de renforcement pour les 17 enseignants déjà formés, 7 cours de 4 séances chacun.

Avec les 17 enseignants, ils ont fait 66 séances de cours primaires, dans 5 nouvelles paroisses, touchant 9 nouvelles communes et à Hà Nội ils ont ouvert l'enseignement à un nouveau groupe de travailleurs émigrants et d'étudiants venant de provinces.

Ils ont accompagné les 40 monitrices qui suivent chacune environ 5 couples utilisateurs.

Ils ont aussi poursuivi les cours de préparation au mariage, 31 cours dans 16 paroisses à Hà Nội et dans les provinces voisines. Dans chaque cours, 6 heures sont consacrées à TQS et s'adressent à une cinquantaine de couples.

Chaque année, plus de 2000 couples sont touchés par leur enseignement. Du fait de l'intimité de la vie des couples, il est impossible de savoir le nombre d'utilisateurs.

Le dernier mail de Tiêu, reçu le 12 juin :

Les TQS vont bien dans la paroisse de Thai Ha avec l'équipe des enseignants de Hà Nội qui a inséré les nouveaux formés pour avoir un groupe de 10 personnes comprenant : Loi, Loi, Hai, Dai, Doi, Chien, Thuc, Oanh, Huong, Tuyet. Chaque personne prend charge de donner le cours de TQS dans sa paroisse tandis que Loi travaille souvent dans les provinces pour initier les cours des formateurs comme a Thanh hoa, Ninh Binh, Bac Ninh, Son tay. Moi aussi, je prends charge du cours de TQS pour la préparation au mariage de Thai Ha, de la Grande Cathédrale et de Cua Bac, et depuis le début de l'année nous avons fait 2 cours de renforcement : un pour Hanoi et un pour les catéchistes envoyés par les paroisses à l'entour de Hà Nội. Toutes nos activités seront décrites en détails dans le rapport semestriel à venir.

VOULEZ VOUS FAIRE UN DON ?

66% de la somme donnée est déductible de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Aujourd'hui si vous donnez 100 €, cela vous coûtera seulement 34€

VOULEZ VOUS FAIRE UNE DONATION OU UN LEGS ?

Ils sont exempts de tous droits

Prenez contact directement avec le Président de la Fondation et avec votre notaire.

PENSEZ AUX DONNS QUE VOTRE ENTREPRISE PEUT FAIRE :

Ils bénéficient d'une réduction d'impôt de 60% de leur montant dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires

Envoyez votre don par chèque à
FONDATION Leïla Fodil - 25 rue Pierre Adolphe Chadouteau
16000 ANGOULÊME

Un reçu fiscal vous sera adressé.

tél : (33) (0)5 45 95 28 52
adresse e-mail : courrier@fondationleilafodil.org

A l'attention de ceux d'entre vous qui payent l'I.S.F

La Fondation Leïla Fodil est éligible au dispositif de la loi en faveur du Travail de l'Emploi et du Pouvoir d'Achat (TEPA) (art. 200-1 a du Code Général des Impôts.) concernant les dons effectués par les redevables de l'I.S.F., au profit d'organismes d'intérêt général.

Ainsi les dons effectués avant le 30 Septembre 2011 peuvent être imputés pour 75 % de leur montant sur le montant de l'I.S.F. à régler en 2011. Si vous avez imputé votre don sur la déclaration d'IRPP **il est encore temps**, jusqu'au 30 Septembre 2011 pour faire un don déductible sur l'ISF de cette année.

Un donateur ayant effectué des dons à des organismes habilités pour 500 € pourra déduire de l'I.S.F. à payer en 2011 la somme de 375 €.

Merci de votre réflexion.